

# ATTESTATION

12

Je, soussigné : ROSTAN Revé

Né(e), le : 11/08/1932

De nationalité : Française

Demeurant : 5 Rue des GROTTES, AVIGNON, 84000

Exerçant la profession de : Ingénieur EDF pensionné

## CERTIFIE L'EXACTITUDE DES FAITS CI-APRES RAPPORTES POUR EN AVOIR ETE LE TEMOIN :

Mon fils ROSTAN Patrick a été victime de la secte de l'ORDRE du TEMPLE SOLAIRE, assassiné dans le Vercors le 16 Décembre 1995 de deux balles tirées par 2 armes différentes, une dans la tête, l'autre dans le cœur. Avec mon épouse nous n'étions pas au courant de son appartenance à cette secte et pendant toute l'année 1996 nous avons parcouru la France et la Suisse à la recherche de renseignements auprès des adeptes de l'OTS encore vivants et de journalistes d'investigation sur les sectes et les Templiers (M. Bernard NICOLAS, Renaud MARICH, Arnaud BEUDAT, Jean Luc CHAUMEIL). Ayant appris au début de 1997 que le docteur ABGRALL était désigné comme expert dans cette affaire, je lui ai demandé un rendez vous avec mon épouse. Il nous a reçus dans son cabinet de TOULON le 31 janvier 1997 à 10 heures.

J'ai commencé l'entretien en lui faisant part de ma conviction que mon fils, Inspecteur de Police, garçon très équilibré, amateur de sports, musique, cinéma et voyages ne s'était pas suicidé. Nous le rencontrions très souvent et il n'avait jamais présenté un seul signe permettant d'imaginer une pareille issue. Le docteur ABGRALL me confia la parole tout de suite en me disant textuellement :

" Monsieur ROSTAN vous n'avez pas à me convaincre, votre fils a été tué pour 90 millions de dollars. Le juge n'est pas d'accord, il pense qu'il y a un zéro de trop, mais même dans ce cas, cela représente pas mal d'argent. Je pense que Patrick a été placé pour surveiller son collègue policier LARDANCHET, dans la secte depuis plusieurs années, et ensuite il a été fusillé dans l'ingénierie."

Le docteur ABGRALL nous posa ensuite plusieurs questions sur notre fils et sur notre connaissance du dossier, surtout sur les adeptes encore vivants que nous avions rencontrés. Il nous fit part de ses déboires avec les sectes en général et la scientologie en particulier. L'entretien a duré environ 1 heure 15 minutes.

J'ai rencontré une deuxième fois le docteur ABGRALL sur un plateau de télévision à Paris le 25 Mars 1997 pour l'émission de Paul AMAR "Le Monde de LEA".

Je sais que la présente attestation est destinée à être produite en justice et que je m'expose à des sanctions pénales en cas de fausses déclarations.

Fait à PARIS, le 15 JANVIER 2003

Signature : 